m Ste





AMBASSADE DE SUISSE AU CHILI

Réf.: 381.0 - MT/ny

SANTIAGO, le 2 juin 1972 Calle J. Miguel de la Barra 536 Casilla 3875 Téléphone 3 20 09

RP No. 6 (sans résumé)

CONFIDENTIEL



Chili - politique internationale

Chaque année, le 21 mai, à la séance d'ouverture des sessions ordinaires du congrès, le Président de la République rend compte de l'état administratif et politique de la nation, dans un message adressé au parlement.

Le 21 mai dernier le Président Allende a donné lecture d'un résumé de son message de l'000 pages. Il a mis l'accent sur les principeaux résultats obtenus par son gouvernement pendant la période du 22 mai 1971 au 21 mai 1972, en confirmant à plusieurs reprises la volonté inébranlable de poursuivre le processus révolutionnaire dans la légalité, afin de permettre la construction d'une société socialiste. D'une manière générale, ce qui est très naturel, il a relevé les points positifs réalisés par son gouvernement, en laissant dans l'ombre les faites négatifs, sans cacher que l'administration rencontre des difficultés dans le domaine de l'économie notamment. La lecture de ce rapport a été monotone et n'a soulevé, ici et là, que les applaudissements de la minorité de l'UP au parlement. La majorité a écouté le rapport présidentiel dans le plus grand silence sans jamais l'interrompre, bien que le programme gouvernemental vise avec toute la netteté voulue à détruire son pouvoir économique.



Le message présidentiel est subdivisé en onze parties. La seconde, élaborée par le Ministère des affaires étrangères, est consacrée à la politique internationale du Chili. Dans le chapitre VI "Le Chili et l'Europe occidentale" figure le passage suivant sur notre pays: (traduction) "Suisse — le traditionnel esprit démocratique et le sentiment social de la Suisse, ainsi que le haut degré de sa technologie nous permet d'observer que ce pays, petit par ses dimensions et peu peuplé, est en mesure d'apporter beaucoup d'enseignements aux pays en développement. Aussi notre gouvernement a-t-il un intérêt spécial à développer, chaque jour davantage, les traditionnelles relations d'amitié chileno-suisse.

Par échange de notes (13 décembre 1971), l'accord complémentaire sur le perfectionnement professionnel hôtelier et de recherches touristiques a été modifié."

D'une manière générale, le ton du gouvernement chilien envers les pays occidentaux est aimable, parfois amical, toujours courtois. Bien entendu le message consacre plus de place aux relations avec les pays voisins, notamment l'Argentine et le Pérou et relève l'importance de ses rapports avec la Colombie et le Méxique, sans oublier Cuba qui reste un pôle important d'attraction idéologique pour bon nombre de marxistes chiliens.

En ce qui concerne les Etats-Unis, le message adopte un ton mesuré, mais de bonne volonté. Les relations des deux pays se sont refroidies depuis la nationalisation des mines de cuivre et se sont tendues en mars et avril par suite des révélations de presse sur le complot que l'ITT avait ourdi pour tenter d'empêcher en septembre et octobre 1970 l'accession du Président Allende au pouvoir.

Dans les chapitres consacrés aux relations avec l'Europe orientale, l'Afrique, l'Asie et l'Océanie, le Président a fait état des nouveaux liens qui se sont créés, multipliés et renforcés avec les pays de ces régions et continents.

L'impression générale est que le Chili veut maintenir et resserrer ses liens avec tous les pays du monde, tout en observant sur le plan extérieur une attitude conforme à son programme révolutionnaire.

A une époque où les problèmes de la balance chilienne des paiements ne peuvent qu'être durables du fait du poids de sa dette extérieure et des difficultés créées, sur le plan du commerce extérieur, par une baisse de la production du cuivre et du prix international de ce métal, comme de la nécessité d'importer davantage de produits alimentaires par suite de la diminuation de la production agricole consécutive à la réforme agraire et à l'inquiétude que suscite son application chez les agriculteurs, le gouvernement chilien cherche visiblement à menager les pays créanciers, seuls capables de lui apporter des allègements dans le domaine financier.

Many